

UNE AUTO-ÉCOLE POUR FAVORISER LA MOBILITÉ DES SENIORS

UNE SOLUTION ALTERNATIVE POUR FAVORISER LA MOBILITÉ DES SENIORS

Le CCAS de Valenciennes propose depuis avril 2022 une solution alternative, adaptée et innovante aux seniors qui ne sont plus en mesure de conduire leur véhicule, ou n'ont jamais eu le permis, et qui ont des difficultés fonctionnelles rendant problématique l'accès aux transports en commun ou qui habitent dans des quartiers mal desservis.

Le projet consiste à profiter des leçons de conduite de l'auto-école solidaire la Clef du Permis pour que les seniors puissent se déplacer et se rendre à certains rendez-vous médicaux, administratifs... Cela leur permet aussi de rompre leur isolement en les amenant à diverses activités proposées par le CCAS ou par d'autres partenaires locaux.

De plus, ce projet vise une conduite automobile "plus responsable" en profitant d'un véhicule d'auto-école, dispensant des leçons de conduite pour assurer le déplacement de seniors. Cela évite la présence d'un véhicule supplémentaire sur le trafic routier.



Valenciennes (59)

Ville Membre depuis 2015

OBJECTIFS :

- Répondre au besoin de mobilité de certains seniors en leur proposant un mode de transport solidaire, alternatif, adapté et éco-responsable.
- Permettre aux seniors de continuer à sortir de chez eux et ainsi lutter contre l'isolement.
- Favoriser l'intergénérationnel et le lien social entre l'élève, le moniteur et le senior au cours du transport.

PRATIQUE :

- Organiser des réunions entre le CCAS et l'auto-école pour planifier le projet.
- Mettre en place un service d'appels dans lequel il est vérifié que le senior a un réel besoin.
- Mettre à disposition des fiches de liaison à l'auto-école pour permettre au senior de contacter le CCAS.
- Rédiger un flyer pour communiquer autour du projet.

ORGANISATION DU SERVICE PROPOSÉ AUX SENIORS

Des réunions entre le CCAS et l'auto-école ont été organisées en amont pour fixer les différentes modalités du dispositif "Mobilité seniors".

Le service procède ainsi : le senior qui souhaite bénéficier du dispositif appelle le Pôle seniors du CCAS, il est mis directement en lien avec un référent social qui vérifie que le besoin est effectif et réel. Si tel est le cas, le CCAS envoie une fiche de liaison à l'auto-école la Clef du Permis afin que le senior soit contacté dans la journée. L'auto-école planifie ensuite le déplacement aller-retour dans le cadre de ses leçons de conduite et le senior règle la participation de 1 € à l'auto-école.

Pour promouvoir le dispositif, un flyer commun au CCAS et à l'auto-école a été réalisé par le service communication de la ville de Valenciennes. Il a été envoyé aux partenaires respectifs des deux parties et mis en ligne sur le site internet de la ville de Valenciennes.

MODE DE FINANCEMENT

Le coût total de l'action s'élève à hauteur de 29 870 €. Les sources de financement sont d'une part l'auto-école solidaire "la clef du permis" qui met à disposition un véhicule et d'autre part la Ville de Valenciennes. Néanmoins pour une pérennité de l'action, le CCAS de Valenciennes recherche d'autres financeurs.

ÉVALUATION ET SUITE

Des réunions de bilan trimestriel sont organisées entre le CCAS et l'auto-école afin de réajuster le projet si besoin et de mesurer les différents indicateurs : fréquentation mensuelle, objet de la demande, impacts sur la lutte contre l'isolement et sur le développement du lien social, etc. Un COPIL est aussi organisé une à deux fois par an.

Il est prévu une poursuite de l'action en 2023 afin de répondre au besoin. L'évolution pourrait être de travailler avec d'autres auto-écoles si la demande venait à se développer encore davantage.



Notre chère Martine !

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Valenciennes, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com